



Communiqué

Certification eduQua

La Ville de Lausanne et l'ECA voient la formation des sapeurs-pompiers vaudois reconnue et certifiée

Après plus d'une année de préparation, la formation cantonale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires vaudois, dont dépend l'Académie latine des sapeurs-pompiers s'est vue décerner le label de qualité eduQua, par la Fédération suisse pour la formation continue. En se certifiant, la Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) s'engagent à évaluer régulièrement et à développer ce haut niveau de qualité.

La formation cantonale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires vaudois, dont dépend également l'ALSP a obtenu la certification eduQua, le prestigieux label de qualité de la formation continue suisse, après plus d'une année de préparation.

EduQua est le label de qualité instauré par la Fédération suisse pour la formation continue. Il favorise la transparence, la comparabilité et la qualité des offres de formation continue. Les institutions de formation certifiées s'engagent à évaluer en permanence le respect des exigences, les accords et les engagements internes et externes au niveau de l'institution, les offres de formation continue et les processus d'apprentissage et à mettre en œuvre les potentiels d'amélioration identifiés.

La procédure de certification eduQua prévoit dix-neuf critères d'évaluation, dont le management de la qualité, des formateurs et des accompagnateurs de l'apprentissage, la conception des offres de formation, l'information, des infrastructures et de l'environnement d'apprentissage, la mise en œuvre de mesures de formation continue, ou encore l'évaluation et le développement.

Telles qu'elles sont formulées, les exigences sont axées sur les résultats et visent l'amélioration concrète de la qualité dans les offres de formation, les processus d'apprentissage et les prestations qui y sont liées. Le plateau technique de formation de La Rama, les infrastructures de formation, ainsi qu'un cours de perfectionnement – Porteur engagement avec appareil de protection respiratoire (APR) - ont été inspectés.

En se certifiant, la Ville de Lausanne et l'ECA s'engagent à évaluer et développer ce haut niveau de qualité de la formation cantonale des sapeurs-pompiers vaudois. Grâce à ce label, cet engagement est rendu visible. La certification est valable pour une durée de trois ans. Chaque année, un audit intermédiaire est réalisé, afin de garantir le respect de la qualité.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**
- **Laurent Fankhauser, directeur de la DDIS/ECA, 058 721 23 70**
- **Sylvain Scherz, commandant et chef du SPSL, 021 315 39 00**
- **François Iff, inspecteur cantonal à l'ECA, 058 721 23 10**

Lausanne, le 25 janvier 2022